

Mairie de CHAILLEY			DELIBERATION 0007 / 2025		Objet : TRAVAUX  Reprise de l'installation électrique pour mise en place des vitrines réfrigérées à la superette
			Séance du <b>27/01/2025</b>		
MEMBRES CONSEIL			<b>Etaient présent :</b> Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mesdames Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE  <b>Etaient absents excusés :</b> M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Guinet-Baudin, Mme Ismérie BRUNAT pouvoir à M. Boquant, M. Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault, Mme Nathalie LAMBERT, Mme Viviane ROUSSEL  <b>Secrétaire de séance :</b> M. Stéphane BOQUANT		
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
15	14	9+3			
DATE DE CONVOCATION					
22/01/2025					
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du					
30 JAN. 2025					

**Visa :**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Exposé :**

Suite à l'achat des vitrines réfrigérées à la supérette, il s'avère nécessaire de modifier les alimentations électriques qui ne répondent plus aux normes. Sur proposition de la commission des travaux.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

1/ Acceptent le devis de l'entreprise SALGUEIRO pour un montant de 996 €

2/ Mandatent le Maire ou l'adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents

Le maire

Philippe GUINET BAUDIN

